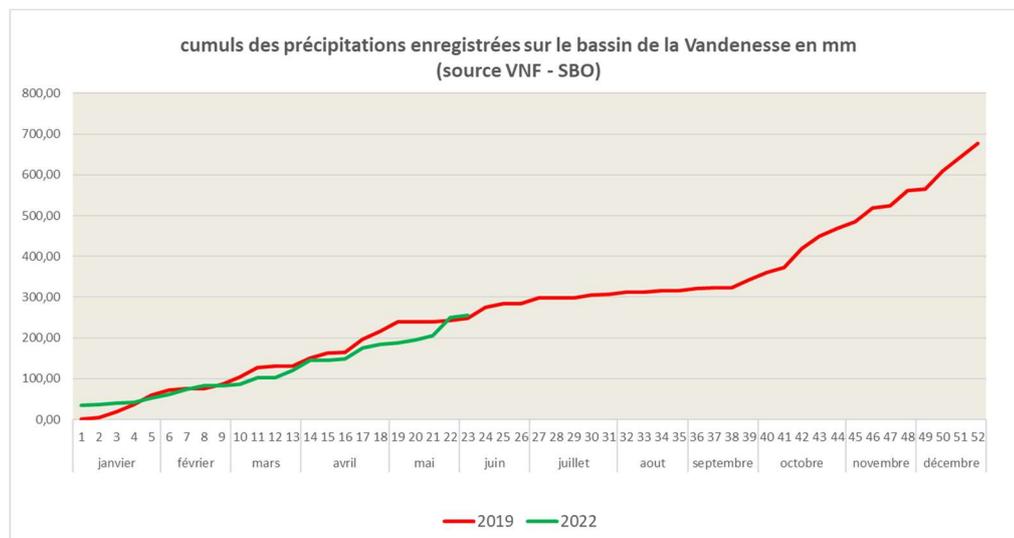
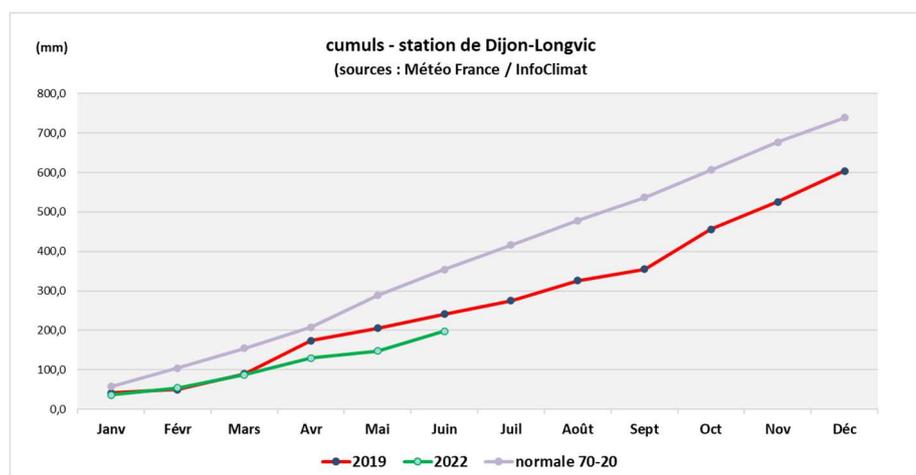


Note sur la situation hydrologique Au 13 juin 2022

Précipitations :

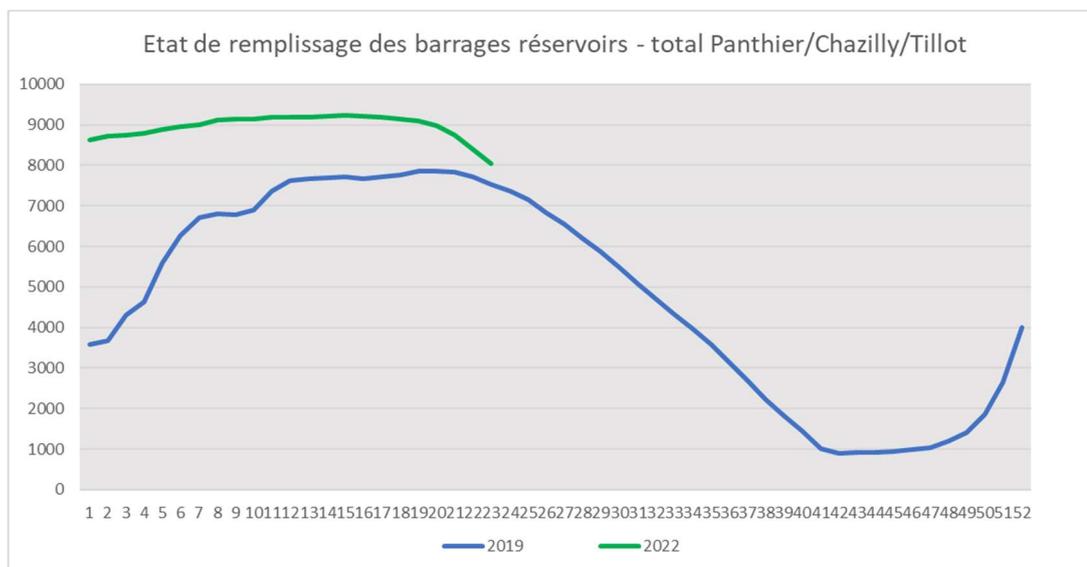


Les cumuls 2022 (ligne verte) sur le bassin amont montrent qu'après un déficit proche de la situation de 2019 à la même période, les précipitations des semaines 22 et 23 ont permis de rattraper une partie du déficit.



Au niveau de Dijon-Longvic, les dernières précipitations n'ont pas permis de revenir aux cumuls de 2019 même si l'écart se réduit légèrement.

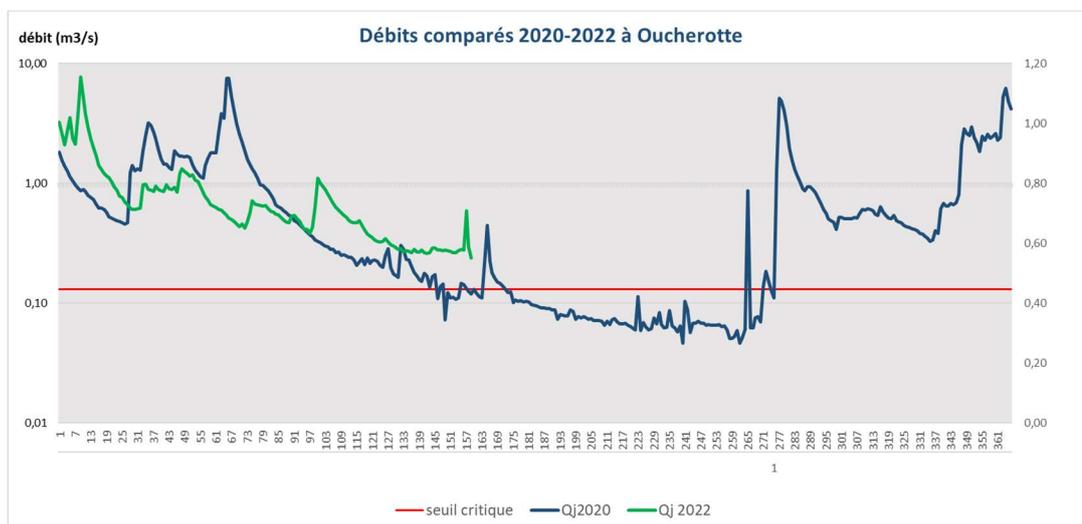
Niveau de remplissage des barrages réservoirs du canal de Bourgogne (source VNF) :



Le taux de remplissage était satisfaisant à l'entrée du printemps avec un taux de remplissage moyen de 97% mi-avril.

Dans les commentaires suivants, la situation actuelle est comparée à la situation la plus défavorable connue qui peut être 2019 ou 2020 selon le cas.

Débits des cours d'eau :

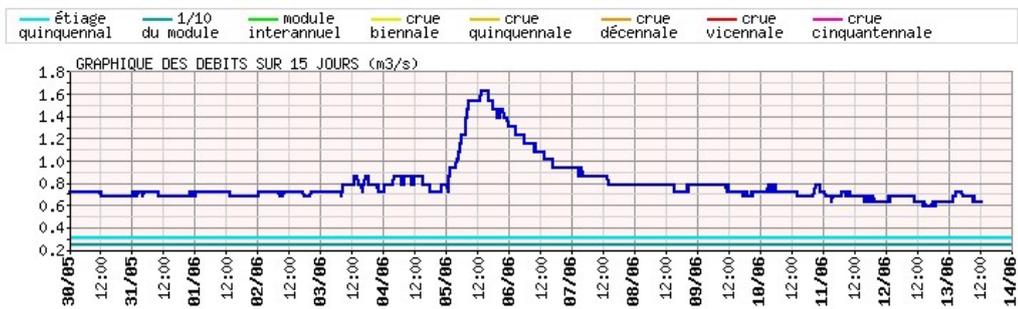


La situation à Oucherotte (données SBO) s'améliore par rapport à 2019 (non représenté) et surtout à 2020, année où les débits les plus faibles ont été observés. Les fortes précipitations de la semaine du 30 mai au 5 juin ont eu peu d'effet sur les débits, l'eau étant principalement captée par les sols et la végétation.

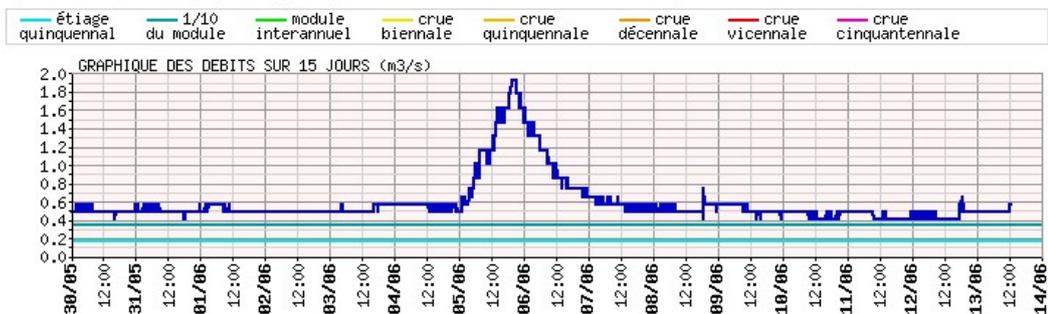
Rappelons que cette station est en-dehors de l'influence du canal de Bourgogne.

Les graphiques ci-dessous sont extraits du site <https://www.rdbrmc.com/hydroreel2/>, les stations étant suivi par la DREAL BFC.

(la Bussière-sur-Ouche) Graphiques des **DEBITS en m3/s** , dernière valeur 0.632 m3/s le 13/06/2022 - 13:00



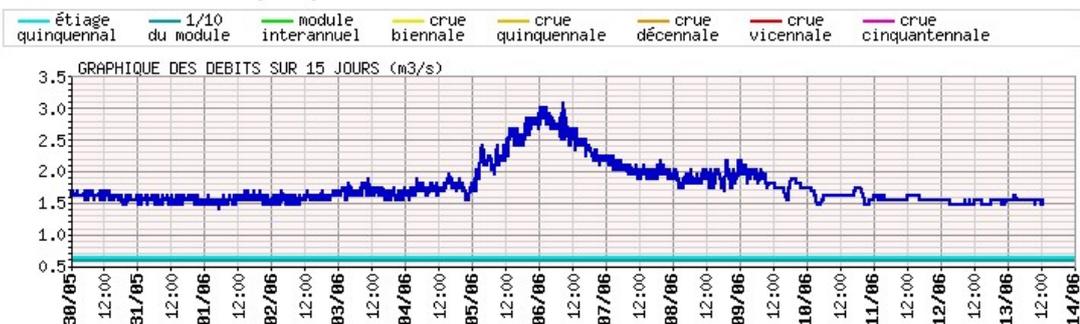
(Pont de Pany) Graphiques des **DEBITS en m3/s** , dernière valeur 0.567 m3/s le 13/06/2022 - 13:00



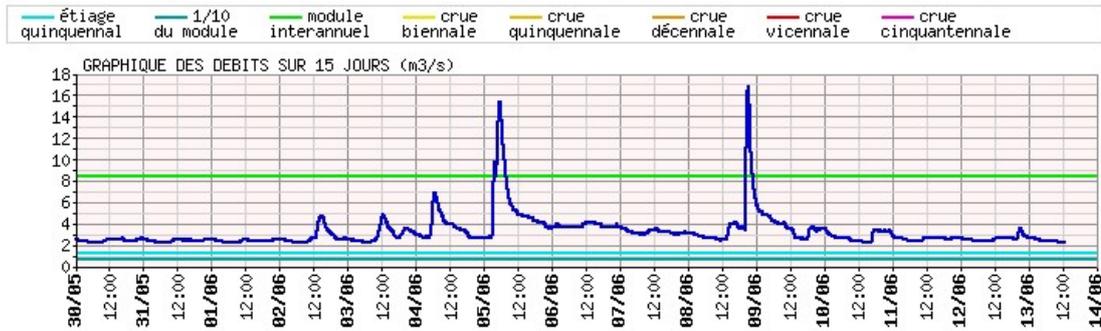
Les stations de La Bussière et de Pont de Pany montrent des niveaux baissants progressivement mais se maintenant malgré tout au-dessus de l'étiage quinquennal.

A Plombières, la situation est meilleure et le débit se maintient autour de 1,5 m3/s, seuil de vigilance. Pour mémoire, le seuil d'alerte est à 1 m3/s, l'alerte renforcée à 0.6 m3/s et le seuil de crise à 0.5 m3/s.

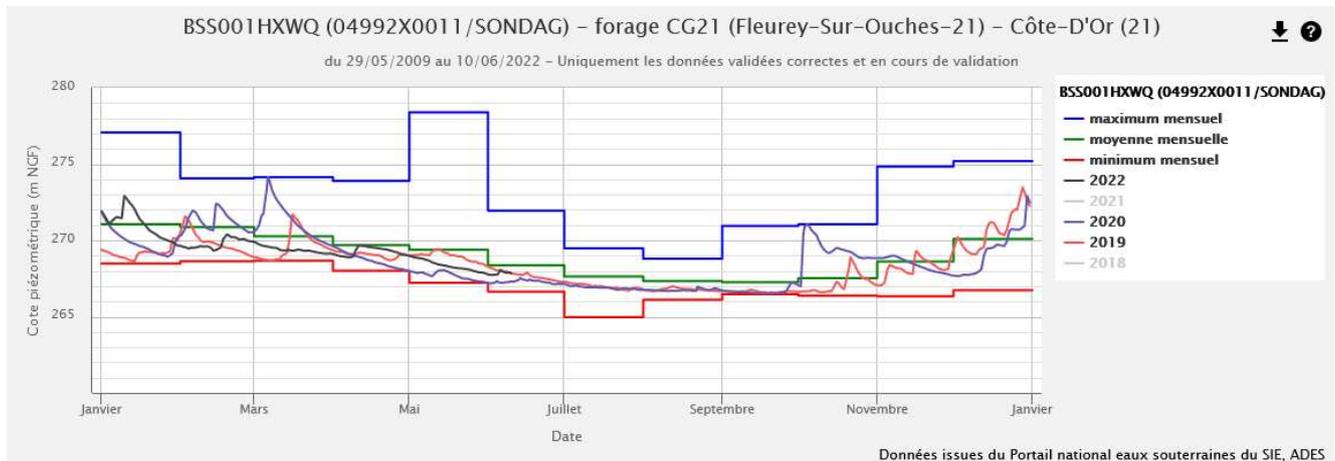
(Plombières) Graphiques des **DEBITS en m3/s** , dernière valeur 1.48 m3/s le 13/06/2022 - 13:00



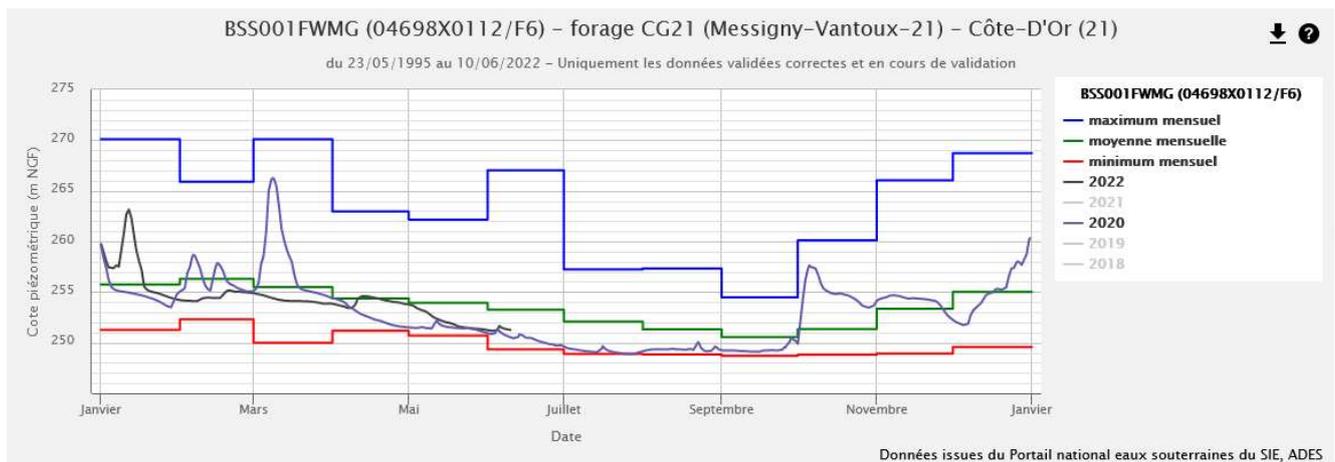
(Crimolois) Graphiques des **DEBITS en m3/s** , dernière valeur 2.16 m3/s le 13/06/2022 - 13:00



Niveaux piézométriques (source : <https://ades.eaufrance.fr> – données BRGM)



Le niveau de la nappe de Fleurey revient au niveau de 2019 à la même période et se trouve légèrement inférieure à la moyenne mensuelle en début de mois.



Pour la nappe du Suzon à Messigny, la situation est légèrement meilleure qu'en 2020 pour la même période, 2020 ayant eu des niveaux plus bas que 2019.

Les nouvelles dispositions de l'arrêté cadre interdépartemental.

La gestion de la ressource en période d'étiage, sur notre bassin, est maintenant assujettie à deux arrêtés cadre :

1. AC relatif à la gestion de la ressource en eau en période d'étiage sur le département de Côte d'Or »
2. AC « relatif à la gestion de la ressource en eau en période d'étiage sur l'axe Saône

Le bassin de l'Ouche conserve son découpage initial en 2 sous bassins : Ouche amont ayant pour référence la station hydrométrique de Plombières et l'Ouche aval dont la station de référence est Trouhans.

Les différents seuils de franchissement sont inchangés mais est ajouté un seuil de vigilance à 1,5 m³/s à Plombières et 2,4 m³/s à Trouhans.

Par ailleurs, l'AC relatif à l'axe Saône concerne la commune d'Echenon (Saône moyenne – station de référence Le Châtelet).

La distinction entre les deux AC intervient uniquement au niveau de l'irrigation des cultures à partir des prélèvements directs en rivière, dans le canal de Bourgogne ou en nappe en fonction de la distance aux berges, dans l'AC Côte d'Or.

Conclusion :

Le déficit pluviométrique a été compensé par les dernières précipitations mais les cumuls restent faibles par rapport aux normales. Le bassin de l'Ouche, bénéficiaire des pluies de l'Auxois et des réserves du canal de Bourgogne aborde l'été dans des conditions moins défavorables qu'il n'était attendu.